RESOLUTION VITI 3/93

PHYSIOLOGIE DE LA VIGNE

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Commission I "Viticulture", compte tenu des résultats du IVème Symposium de la vigne qui s'est tenu en Italie (San Michele all'Adige et Turin) du 11 au 15 mai 1992,

CONSTATE

- Les influences des caractères génétiques, des terroirs et de l'homme sur la physiologie de la vigne,
- Qu'à travers les modifications de la physiologie, il est possible de maîtriser la vigueur, la production et la qualité des produits de la vigne,

ATTIRE l'attention des Pays membres sur la nécessité de développer les études :

- Visant à la standardisation des méthodologies,
- Sur les rapports entre vigueur, productivité et qualité, prenant en compte les aspects physiologiques, sanitaires, de biologie moléculaire et viticole,

SOUHAITE l'organisation dans trois ans d'un autre Symposium sur ces mêmes sujets.

Exemplaire certifié conforme San Francisco, 3 septembre 1993
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Robert TINLOT

© OIV 1993